

Catégorie Voiture de tourisme	Marque CADILLAC	Désignation du type / Signe de reconnaissance 6239 D Sedan de Ville	Code-recu-type N° 1735/A
----------------------------------	---------------------------	--	-----------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "6239 D" s/plaquette constructeur. "Sedan de Ville" à gauche et à droite s/allées
 N° de châssis frappé A droite s/partie sup. longeron & à gauche à l'int. montant avant porte s/plaquette.
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant sur bloc-moteur (côté radiateur)
 Constructeur du châssis) CADILLAC MOTOR DIVISION of General Motors Corporation (USA)
 Constructeur du moteur

MOTEUR
 CADILLAC V-8
 Marque et type OHV 267 PS
 Genre en V, OHV
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 8 Temps 4
 Allèges 101,60 mm.
 Course 92,075 mm.
 CV-impôt 30,412
 Cylindrée totale 5'972 cm³
 CV. frein 267
 Refroidissement eau
 Empl. du moteur à l'avant

CHASSIS
 Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrière
 1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours avec servo à dépression, s/les 4 roues.
 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrière.
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction à gauche - à chemin de billes avec servo-hydraulique
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 4 "HYDRAMATIC" +)
 Vit. en 1^{re} vit. 50 en prise dir. 160 km/h.

CARROSSERIE
 Constructeur CADILLAC MOTOR DIV. G.H.C. (USA)
 Centre / Forme Limousine
 (Sedan de Ville No. 6239 DX)
 Nombre de portes 4
 Nombre de places ass. **) Total 6-7
 **) Avant 3 Milieu - Arrière 3-4
 Nombre de places debout -
 Four motifs: Siège arrière -
 Siègeur -

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RC)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	1'140 kg.	1'070 kg.	2'210 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	U.S. ROYAL Tubelless 8.20 - 15 4 Ply **)		simples / XXXXX
Capacité de charge (par pneu 670 kg.)	1'340 kg.	1'340 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marque GAL L A Y ++)

Feux de position 2, comb. avec feux brouillard

Feux stop 2, combinés avec feux rouges à clignoteurs

Indicateurs de direction Syst. 4 clignoteurs avec lampe témoin et (ticker

Ecran- glace

2, à dépression

Miroir rétroviseur: 2, 1 à l'int. & 1 à gauche à l'ext. / Feux brouillard: 2, comb. avec feux position.

Feux rouges 2, combinés avec feux stop & clignoteurs

Eclairage du No de contr. 1, à l'arr. centre pare-chocs.

AV = sous les phares, séparés (blancs)

Emplacement AR = comb. avec feux rouges et stop

2, à dépression (2 vitesses)

DIMENSIONS

Voie { avant 1'524 mm.

1'604 mm.

2'032 mm.

Longueur hors-tout AV. 2'032AR.

Empattement 3'277 mm.

Longueur hors-tout 5'636 mm.

Hauteur (non chargé) 1'570 mm.

200 mm.

1'484 mm.

— mm.

13,25 m.

13,20 m.

Dim. Intérieurs

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Hauteur du pont de charge

Ridelles (intérieur)

mm.
mm.
mm.
mm.
mm.

DIMENSIONS

Voie { avant 1'524 mm.

1'604 mm.

2'032 mm.

Longueur hors-tout 5'636 mm.

Hauteur (non chargé) 1'570 mm.

200 mm.

1'484 mm.

— mm.

13,25 m.

13,20 m.

Dim. Intérieurs

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Hauteur du pont de charge

Ridelles (intérieur)

mm.
mm.
mm.
mm.
mm.

OBSERVATIONS

*) Exécution Sedan 4 portes

+) Trans-mission "HYDRAMATIC" avec blocage mécanique du véhicule

dans les cotes s/position "PM".

+) Phares: Dispositifs avec ampoules Blix à cullier montés par

l'importateur.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation (4'400 t/min./160 km/h.) = 78 phono

Bruit mécanique

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. rs)

**) Nombre de places: Il ne peut être accordé 6-7 places que si le

vhc. est équipé de pneumatiques 6 ply. Les vhc. équipés de

pneus 4 ply n'autorisent le transport que de 6 personnes.

1) Garniture de capot: Dangereuse; doit être modifiée selon interpréta-

tion RE du 19.3.1934, art. 12, lit. 3.

Lieu et date de l'expertise

Bienne, le 12.12.1955.

La commission d'experts-types